



Gundolsheim

17

Accusé de réception en préfecture  
068-216801167-20220701-26\_2022-AR  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

**ARRÊTÉ N° 26/2022  
PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION LORS DU MARCHÉ AUX  
PUCES DU 10 JUILLET 2022**

**La Maire de la Commune de Gundolsheim,**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2, L.2542-1 et L. 2542-2 ;
- Vu** le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-8, R 417-10, R 417-11 et R 417-12 ;
- Vu** la déclaration préalable d'une vente au déballage le 10 juillet 2022, déposée par M. Stéphane ABT, Président du Football Club de Gundolsheim ;

**ARRETE**

**Article 1** : à l'occasion du marché aux puces organisé par le Football Club de Gundolsheim, le stationnement et la circulation de tous véhicules seront interdits dans les rues de Guebwiller, des Noyers, du Schlosshof, du Ballon, des Remparts du Markstein, des Vosges et du Bollenberg le dimanche 10 juillet 2022 à partir de 00h00 et jusqu'à 18h00.

**Article 2** : le stationnement de tous véhicules sera interdit dans la rue de Merxheim côté pair du n° 2 au n° 14 inclus et dans la rue de Munwiller côté impair du n° 1 au n° 5 inclus.

**Article 3** : les organisateurs se chargeront de mettre en place la signalisation réglementaire. Il leur incombera de veiller à ce que les véhicules des médecins, ambulances, services d'incendie et de secours ainsi que de la Gendarmerie puissent circuler en cas de nécessité sur les routes en question.

**Article 4** : les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5** : le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rouffach et tout agent de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6** : ampliation du présent arrêté sera transmise :

- M. le Sous-Préfet de Thann-GFuebwiller,
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rouffach,

- M. le Président du Football Club de Gundolsheim.

Fait à Gundolsheim, le 21/06/2022



**La Maire**

**Annabelle PAGNACCO**